

Du Désert en Valjouffrey à Valsenestre par le col de Côte Belle (étape du GR 54)



Le village de Valsenestre (Bernard Nicolet - PNE)



Entre Valjouffrey et Valsenestre, le col de Côte Belle propose une vue sur l'étape du lendemain ; le fameux col de la Muzelle.

Après le monde minéral du col de la Vaurze, place aux prairies alpines, royaume des asphodèles et des marmottes. Côte Belle, le col du jour, porte bien son nom ; il apparaît verdoyant, dès la sortie du hameau du Désert. Aux confins des alpages d'adret et des mégaphorbiaies d'ubac, il est orné d'orgues géologiques immanquables. La halte enchantresse au refuge du Béranger à Valsenestre saura apporter le réconfort nécessaire avant l'étape du lendemain.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 1034 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Col et sommet, Flore et forêt, Patrimoine et histoire

Itinéraire

Départ : Le Désert en Valjouffrey, Valjouffrey.

Arrivée : Valsenestre, Valjouffrey

Balisage :  GR

Profil altimétrique

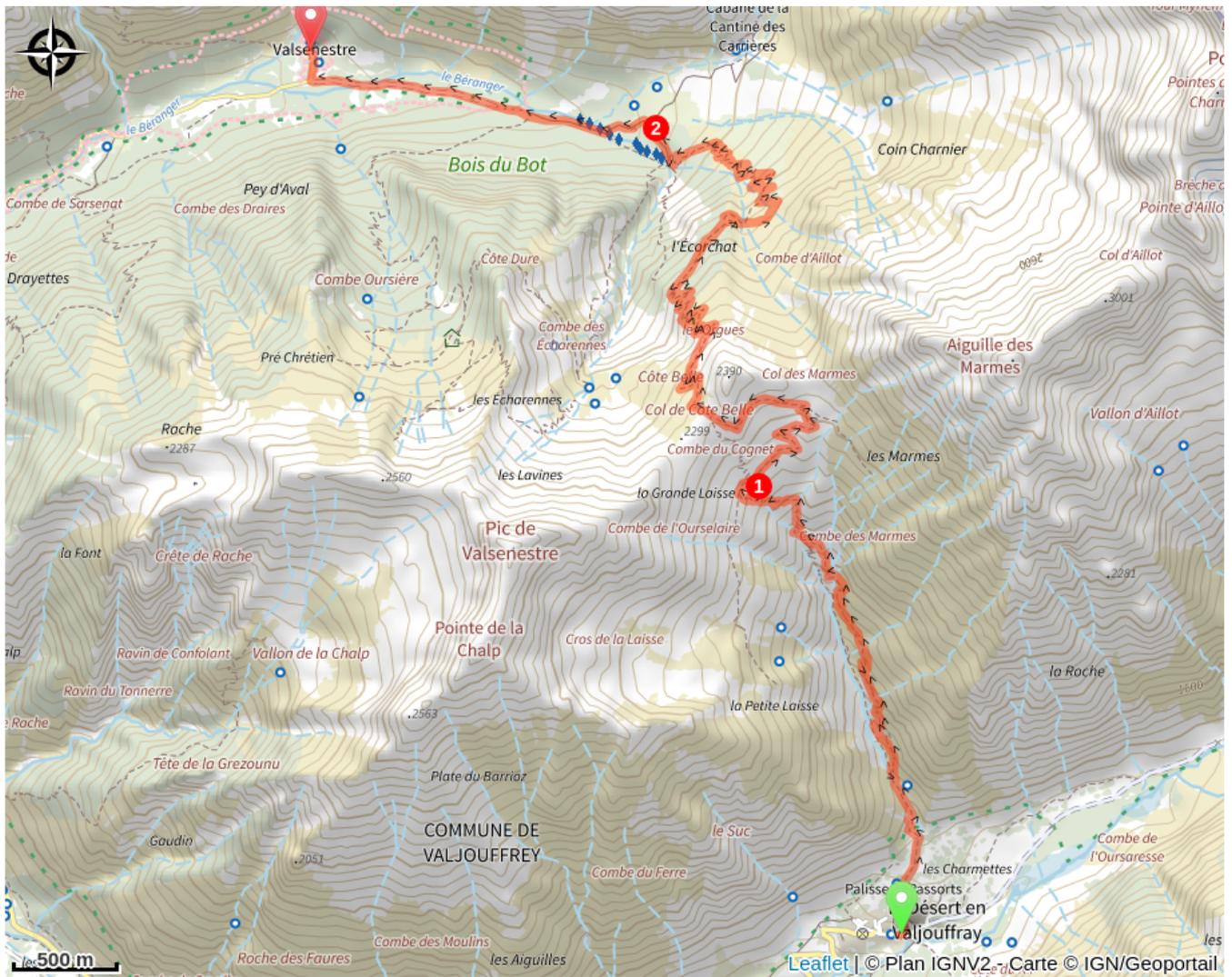


Altitude min 1271 m Altitude max 2286 m

Sortir du hameau du Désert en Valjouffrey par le nord et longer sur la route le torrent de La Laisse en rive droite. Du panneau d'entrée en zone cœur du Parc national des Écrins, le sentier longe le torrent jusqu'à le franchir (1 420 m) pour passer en rive gauche. Vers 1700 m, changer de rive sous la Combe des Marnes. Le sentier, soutenu, serpente jusqu'à 1950 m puis en traversée rejoint la Combe du Cognet.

1. Prendre le sentier de droite qui semble partir sur le col des Marnes mais qui bifurque, plus loin, sur le col de Côte Belle (2 290 m). Franchir l'éperon rocheux de la Pointe de Côte Belle et passer sous des orgues presque horizontaux (2 140 m). Le sentier serpente ensuite dans la forêt domaniale du Valjouffrey pour rejoindre le ruisseau des Echerennes (1 550 m) qu'il longe de loin et en décrivant une petite boucle en rive droite jusqu'à l'intersection avec Valsenestre (1 492 m).
2. Prendre alors le chemin en face qui rejoint Valsenestre (1 295 m).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Recommandations

Absence de balisage sur une bonne partie de l'itinéraire de montagne mais le sentier est bien tracé.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

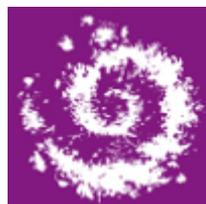
Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>